



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 3 juin 2020

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

Préavis N° 3-2020 **Acquisition d'un bateau pour la société de sauvetage de Pully - soutien de la Ville de Pully**
Crédit demandé CHF 80'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 03-2020 du 11 mars 2020,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 80.000.00 en faveur de la société de sauvetage de Pully, destiné à l'acquisition d'un bateau d'intervention en remplacement du bateau actuel ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO

Le secrétaire

Bernard MONTAVON



Pully, le 22 juin 2020